

Règlement du vide-armoire

L'inscription et la réservation sont nécessaires et seront validées par l'envoi du règlement signé montant fixé à 10 € la table 1m80 x 0,80 – tables et chaises fournies par l'association emplacement portant non fourni 5€

possibilité de location de portant : 5€ suivant la disponibilité
le vide-armoire est réservé aux particuliers non professionnels

sont interdits à la vente objets neufs et tout produit prohibé par la législation en vigueur
à la fin du vide-armoire l'emplacement doit être laissé propre
seules les inscriptions accompagnées du règlement et des documents nécessaires seront pris en compte.

Aucune somme versée ne sera remboursée.

Dès l'installation terminée les voitures devront être garées sur le parking de l'école

L'Association se décharge de toute responsabilité quant aux accidents, éventuels
Dégradations ou vol de matériel exposé

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

Toute personne manquant à ce règlement pourra être exclue

Café et brioches offerts aux exposants

2 tables et portant maxi par personne

Nom : Prénom :

Adresse :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

N° de tel :

Profession :

Je réserve : tables portant portant sup.

Location portant

Soit un total de

Pièces jointes : photocopie carte d'identité recto verso

Le bulletin d'inscription avec règlement : chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION 'POURQUOI PAS' et à envoyer chez

M. GIRARDEY Claude – 72 rue principale

St GERMAIN-LE-CHATELET - 90 110 –

Tel : 06 67 79 59 96

Je déclare avoir pris connaissance du règlement :

Fait à

le

signature

Téléphonez avant de vous inscrire Merci

Imprime par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique